

Symposium international de la Banque de France : « Banques centrales, quelle voie suivre »

La crise financière de 2008 a considérablement accru les défis à relever par les banques centrales à travers le monde. Celles-ci ont dû d'abord prévenir l'effondrement des systèmes financiers, puis inventer des politiques adaptées à un enchaînement de circonstances inconnues jusqu'alors, de la crise des subprimes aux blocages des marchés monétaires, de la limite à zéro des taux d'intérêt à la crise de la dette souveraine en zone euro. La Banque de France a organisé un symposium international qui a été l'occasion de revenir sur les enseignements à tirer de la crise pour les banques centrales. Il a rassemblé un large groupe de gouverneurs, d'universitaires et de dirigeants issus du secteur privé et des organisations multilatérales. Les débats ont porté sur la conduite de la politique monétaire en présence de dette publique élevée, des mutations du système financier, de l'interaction entre flux de capitaux globaux et les politiques macroéconomiques locales, ainsi que de l'interaction de ces dernières.

Le Symposium et les interventions : <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/symposium-international.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), lors de sa réunion du 6 novembre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire [...], nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. Dans le sillage des décisions prises le 2 octobre 2014, nous avons commencé, le mois dernier, à faire l'acquisition d'obligations sécurisées dans le cadre de notre nouveau programme. Bientôt, nous commencerons également à faire l'acquisition de titres adossés à des actifs (asset backed securities – ABS). Les programmes dureront au moins deux ans. Avec la série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui seront conduites jusqu'en juin 2016, ces achats auront une incidence notable sur notre bilan, qui devrait retrouver les dimensions qu'il affichait début 2012 [...]. Grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre, la politique monétaire a réagi aux perspectives de faible inflation, à un essoufflement de l'élan de croissance et à l'atonie persistante de la dynamique de la monnaie et du crédit [...]. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, nos mesures de politique monétaire contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux proches de notre objectif. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, et en tenant compte de nouvelles informations et analyses, le Conseil des gouverneurs suivra de près et évaluera constamment le caractère approprié de l'orientation de sa politique monétaire. S'il devenait nécessaire d'accroître la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Le Conseil des gouverneurs a chargé les services de la BCE et les comités compétents de l'Eurosystème de veiller à la préparation en temps voulu des nouvelles mesures qui pourraient, le cas échéant, devoir être mises en œuvre. »

2 - Eurostat

Dans la Zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en septembre 2014, stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en septembre 2014, également stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,8 % de septembre 2013. Eurostat estime qu'en septembre 2014, 24,512 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,347 millions dans la Zone euro. Par rapport à août 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 108 000 dans l'UE28 et de 19 000 dans la Zone euro. Comparé à septembre 2013, le chômage a baissé de 1,818 million de personnes dans l'UE28 et de 826 000 dans la Zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (5,0 %) ainsi qu'en Autriche (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,4 % en juillet 2014) et en Espagne (24,0 %).

Actualités législatives

Ordonnance n° 2014-1332 du 6 novembre 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au mécanisme de surveillance unique des établissements de crédit :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717034&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-1332 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717027&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1310 du 31 octobre 2014 relatif aux missions du Haut Conseil de stabilité financière

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689966&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1190 du 15 octobre 2014 relatif aux modalités de calcul du taux annuel effectif de l'assurance en matière de crédit à la consommation et de crédit immobilier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029597023&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes de billets

Au 31 octobre 2014, les émissions nettes de billets ont augmenté de 7,0 millions d'euros, après une diminution de 1,3 million d'euros le mois précédent, et s'établissent à 796,5 millions d'euros. Cette hausse est plus prononcée en valeur (+0,9 %) qu'en nombre (+0,6 %). Le nombre de billets émis en octobre (14,4 millions) est constitué à 73,0 % par la coupure de 50 € (qui représente 65,8 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en valeur qu'en nombre, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est donc appréciée de 16 centimes pour s'établir à 55,5 € au 31 octobre 2014.

Émissions nettes cumulées de billets

En millions d'euros



Source : IEDOM

L'IEDOM publie l'Observatoire des tarifs bancaires au 1^{er} octobre 2014

L'IEDOM vient de publier l'Observatoire des tarifs bancaires au 1^{er} octobre 2014. Cette publication s'attache à mettre en évidence les évolutions des tarifs bancaires dans les Départements d'Outre-mer (DOM) et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'analyse révèle que les tarifs de l'extrait standard sont globalement inférieurs à ceux de Métropole, tant à Mayotte que dans les autres DOM (respectivement, 57,1 % et 66,0 % des tarifs de l'extrait standard y sont inférieurs). En outre, 91,0 % des tarifs moyens sont stables ou en baisse contre 9,0 % en hausse sur la période. Ces données attestent de l'existence d'une réelle concurrence entre les banques à Mayotte à la fois en matière de collecte de dépôts comme de distribution de crédits.

[L'Observatoire des tarifs bancaires au 1^{er} octobre 2014 est disponible sur le site de l'IEDOM.](#)

Parution de l'histoire du Franc Pacifique

L'introduction d'une nouvelle gamme de billets en Francs Pacifique a été l'occasion pour l'IEDOM de publier un livre sur l'histoire de cette monnaie. Cet ouvrage retrace l'histoire du Franc Pacifique depuis sa création, au sortir de la seconde guerre mondiale, jusqu'au 20 janvier 2014, date de la dernière mise en circulation simultanée des nouveaux billets dans les trois collectivités françaises du Pacifique.

[L'histoire du Franc Pacifique est consultable sur le site de l'IEDOM/IEOM.](#)

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Élaboration du document stratégique « Mayotte 2025 » : tenue des ateliers de travail

Le Président de la République a proposé aux mahorais d'élaborer un document stratégique, nommé « Mayotte 2025 », qui définira le projet d'avenir pour Mayotte et déterminera les objectifs pour son développement. Les travaux ont débuté par l'organisation d'ateliers thématiques ouverts à toute personne souhaitant y participer afin d'associer l'ensemble de la société mahoraise à la réflexion. Les thèmes ont été établis en accord avec les représentants de la société civile, du secteur productif et économique, des élus et de l'État. Ainsi, du 24 au 30 octobre, se sont tenus sept ateliers sur les sujets suivants :

- Améliorer la vie des collectivités, achever la départementalisation, Mayotte territoire européen,
- Gestion durable des richesses naturelles du Département (deux ateliers),
- Soutien à la compétitivité des entreprises et la protection des consommateurs,
- Politique d'habitat et de logement adaptée (deux ateliers),
- Education et formation.

Les animateurs des différents ateliers doivent produire un compte-rendu qui sera adressé au Préfet au début du mois de novembre afin qu'une synthèse globale puisse être élaborée avant la fin de l'année.

PIB de Mayotte en 2011 : 1 575 millions d'euros, soit 7 900 € par habitant

Le mardi 28 octobre, l'INSEE a présenté les chiffres du calcul du Produit intérieur brut (PIB) de Mayotte pour l'année 2011. Cette actualisation s'accompagne d'un changement méthodologique qui a été étendu à l'année 2005 à des fins de comparaison. La série de PIB nouvellement estimée (2005 et 2011) n'est donc pas directement comparable à celle qui existait pour les années 2001, 2005 et 2009.

Le PIB de Mayotte s'élève en 2011 à 1 575 millions d'euros, en progression de 65,0 % par rapport à 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de 8,7 %. Cependant, malgré cette forte évolution, le PIB mahorais reste en-deçà du PIB national et des autres DOM. En effet, rapporté au nombre d'habitants, le PIB mahorais s'élève à 7 900 € par habitant alors qu'il s'établit à 31 500 € en Métropole, 18 900 € à La Réunion et 15 100 € en Guyane.

La dépense de consommation finale des administrations est son principal contributeur (62,0 % du PIB) suivie de la consommation finale des ménages.

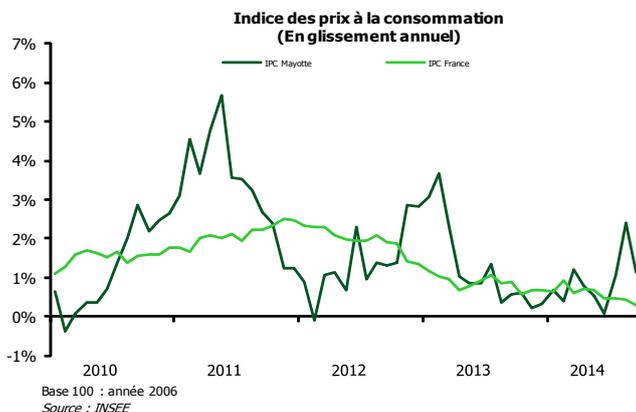
Pour une revue détaillée des résultats et de la méthodologie, consulter la note de l'INSEE avec le lien ci-dessous.

[PIB Mayotte 2011 : une économie en rattrapage soutenue par la dépense publique.](#)

Baisse des prix en septembre

Après deux mois consécutifs de hausse, l'Indice des prix à la consommation (IPC) diminue de 1,0 % en septembre, porté principalement par la réduction des prix des services (-2,6%) et, plus modestement, par celle des prix des produits alimentaires (-0,4 %). En revanche, les prix des produits manufacturés augmentent très légèrement (+0,1%).

Sur un an, l'IPC poursuit sa progression (+1,1 %). Cette évolution est alimentée par l'augmentation des prix des services (+2,6 %) et des produits alimentaires (+2,2 %) mais atténuée par la diminution des prix des produits manufacturés (-1,1 %).



Lancement des premières offres Internet à très haut débit

Après l'arrivée du haut débit (ADSL pour Asymmetric digital subscriber line ou liaison numérique asymétrique) en mars 2012, et afin de répondre au rythme croissant des connexions Internet sur l'île, un opérateur de la place (Orange) a lancé les premières offres du très haut débit (VDSL pour Very high speed digital subscriber Line 2 ou ligne d'abonné numérique à très haute vitesse), disponibles depuis le 2 octobre 2014. Pour les abonnés situés dans un rayon d'un kilomètre autour d'un nœud de raccordement, la VDSL leur permettra de multiplier par trois la vitesse des débits pour atteindre 15 à 50 Mb/s. Cependant, en raison de l'absence de fibre optique dans certains secteurs de l'île, notamment le sud, l'ensemble du Département ne pourra avoir accès à la VDSL à court terme.

Signature d'une convention-cadre entre le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) et l'Établissement public de santé mentale de La Réunion (EPSMR)

Le mercredi 22 octobre, le CHM a signé une convention-cadre avec l'EPSMR dans le but d'améliorer les conditions d'accueil à Mayotte. En effet, dans le domaine de la psychiatrie, Mayotte est largement sous-équipée. Les autorités sanitaires estiment entre 300 et 350 le nombre de lits nécessaires à Mayotte dans ce domaine alors que le CHM n'en dispose que de 10 actuellement. Le développement de l'offre en santé mentale figure ainsi parmi les cinq orientations stratégiques définies dans le Projet régional de santé (PRS). L'un des objectifs de la signature de cette convention-cadre est d'atteindre 50 lits dans un avenir proche.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	sept.-14	118,3	-1,0%	1,1%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	sept.-14	9 326	9,1%	60,5%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-14	36 772	-6,9%	-34,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées sept.-14	352 332	-	26,8%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-14	1 274	124,1%	466,9%
		cumulées sept.-14	5 656	-	24,9%
	Taux de couverture	mensuel sept.-14	3,46%	2,03 pt	3,07 pt
	cumulé sept.-14	1,61%	0,22 pt	-0,02 pt	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels sept.-14	373	-48,6%	6,9%
		cumulés sept.-14	2 461	-	5,2%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels sept.-14	23 316	-41,4%	1,9%
		cumulés sept.-14	226 989	-	2,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels sept.-14	24,1	-37,6%	2,0%
	cumulés sept.-14	253,0	-	-10,1%	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles sept.-14	2 448	286552,2%	-74,7%
	cumulées sept.-14	56 902	-	-3,8%	
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	sept.-14	40 349	0,3%	1,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée sept.-14	203 314	-	2,8%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle sept.-14	10 500	9,0%	12,1%
	cumulée sept.-14	89 804	-	4,3%	
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles sept.-14	267	-22,8%	8,1%
		cumulées sept.-14	1 981	-	14,0%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels sept.-14	930	17,6%	6,8%
		cumulées sept.-14	7 065	-	5,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles sept.-14	1,4	-25,1%	-
		cumulées sept.-14	9,9	-	-84,3%
	- en milliers euros	mensuelles sept.-14	14,2	-25,3%	-
	cumulées sept.-14	105,1	-	-78,3%	

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Co de des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal		0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		-0,20%		10/09/2014

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE 2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

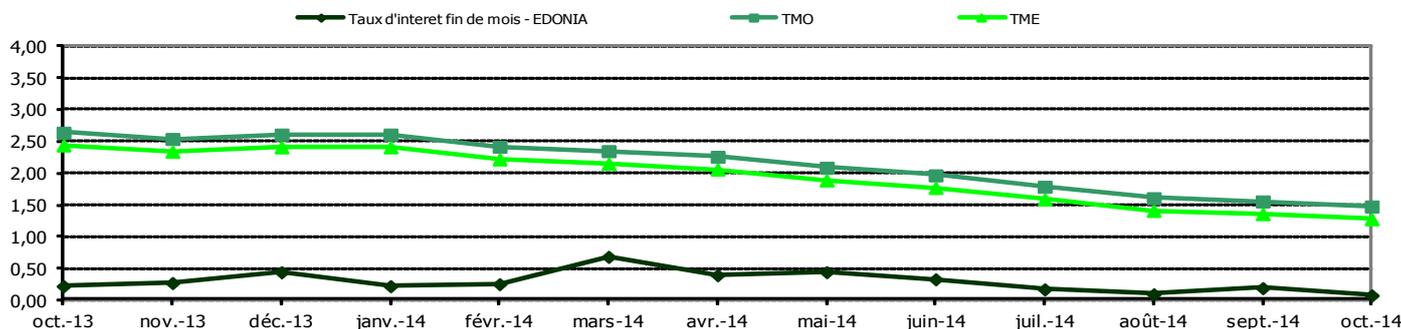
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,0100%	0,0860%	0,1890%	0,3400%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1,59%	1,41%	1,36%	1,28%	1,79%	1,61%	1,56%	1,48%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

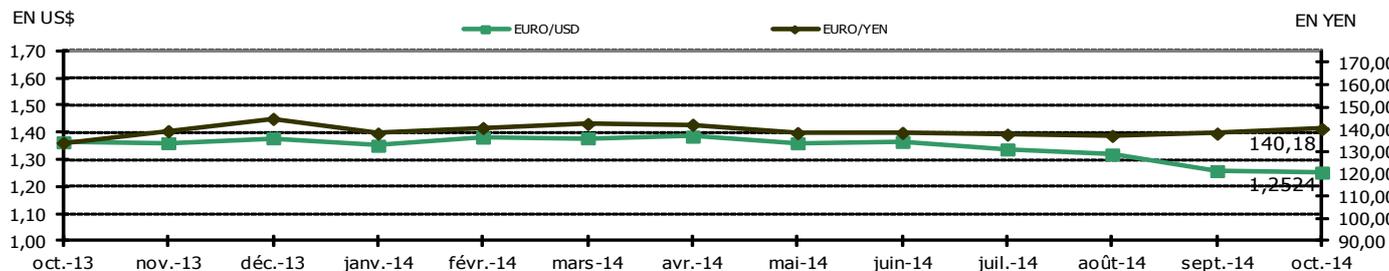
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2524	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7517	EURO/SRD (Surinam)	4,1323
EURO/JPY (Japon)	140,1800	EURO/BWP (Botswana)	11,5039	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,242
EURO/CAD (Canada)	1,4120	EURO/SCR (Seychelles)	17,7806	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3159
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7843	EURO/MUR (Maurice)	39,294	EURO/BBD (La Barbade)	2,5055
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	3,0714	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,9446
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7125	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,879	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3388,622	EURO/XCD (Dominique)	3,3809	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 18 novembre 2014 - Dépôt légal : novembre 2014 - ISSN 1240 - 280X